

Ludothèque MICADO



REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT ESPACE CULTUREL VICTOR HUGO ET LUDOTHEQUE ITINERANTE



Association
Réseaux
Parents
Professionnels
Enfants

en Berry

2 rue du Champ de Mars
18220 LES AIX D'ANGILLON
02 48 30 77 95
info@arppeenberry.org
www.arppeenberry.org

Espace Culturel Victor Hugo

2 rue des 4 nations

18250 Henrichemont

micadoludo@arppeenberry.org

06 36 22 17 83

La ludothèque est un lieu d'accueil, d'échanges et de rencontres où les familles et les professionnels (assistantes maternelles, structures...) peuvent jouer sur place ou emprunter des jeux et jouets.

Les jeux proposés sont adaptés à tous les âges : des jeux d'éveil et d'exercice, des jeux symboliques, des jeux d'adresse, de société, des jeux de construction et d'assemblage. Des animations autour du jeu sont organisées.

L'équipe est toujours présente pour que le temps passé soit un temps de détente, de partage et de découverte. Elle aide au choix des jeux et des jouets, est disponible pour expliquer les règles de jeux.

La ludothèque s'adresse à tous les publics et est ouverte à tous, sous condition d'adhésion.

Les enfants âgés de moins de 11 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte ou d'un mineur âgé d'au moins 16 ans. L'accompagnant reste responsable et veille à la sécurité de l'enfant dans la structure. A partir de 11ans, l'enfant peut accéder à la ludothèque seul après dépôt d'une autorisation parentale mais il reste toutefois sous la responsabilité des parents.

Les jeux sont le bien de tous. Leur utilisation demande du soin et ils doivent être rangés après chaque utilisation. Tout jeu endommagé durant une animation devra être signalé aux animateurs chargés de l'accueil et, si nécessaire, remplacé par les joueurs l'ayant endommagé ou facturé.

La ludothèque est un espace convivial, dans lequel chacun respecte l'autre et le jeu de l'autre. Les temps d'accueil sont des temps privilégiés qui permettent de jouer entre adultes, entre amis, avec ses enfants, de faire des rencontres ludiques. La ludothèque est un lieu où chacun doit venir dans un unique but : prendre du plaisir autour du jeu.

Adhésion

L'accès aux jeux et jouets ainsi que le service de prêt ne peuvent être effectifs qu'après avoir souscrit une adhésion auprès la ludothèque MICADO ARPPE en Berry.

- L'adhésion est valable un an, de date à date.
- Une carte d'adhérent sera remise lors de l'inscription. L'adhérent est prié de la présenter à chaque visite.

Adhérents CDC Terres du Haut Berry		Cochez l'option choisie	Adhérents Hors CDC Terres du Haut Berry		Cochez l'option choisie
Formule jeux sur place	10€		Formule jeux sur place	20€	
Formule prêt	10€		Formule prêt	20€	
TOTAL	10€ ou 20€/an		TOTAL	20€ ou 40€/an	

Service prêt des jeux

Si vous choisissez l'option service prêt de jeux un chèque de caution de 40€ vous sera demandé. (Il ne sera encaissé qu'en dernier recours après les différentes relances, si le retour en bon état des jeux n'est pas assuré dans les délais).

Chaque jeu peut être emprunté pour une durée de 1mois maximum.

Il est possible d'emprunter 3 jeux et/ou jouet maximum par prêt.

En cas de retard, l'adhérent est tenu de prévenir la ludothèque.

Vérification des jeux :

- Une vérification est faite au départ par l'adhérent et au retour des jeux par le ludothécaire. Les piles sont fournies avec le jeu.
- Chaque jeu emprunté est en cohérence avec son inventaire.
- En cas de pièce manquante, une observation peut être rajoutée sur la fiche de prêt par le ludothécaire au moment de l'emprunt.
- Les jeux doivent être rendus propres, en bon état et dans leur boîte.
- Les jeux repartent systématiquement chez l'adhérent en cas de pièces manquantes.
- En cas de jeux cassés ou si l'adhérent ne retrouve pas les pièces, une solution est trouvée au cas par cas en fonction du jeu (facturation ou remplacement).
- Aucune réparation des jeux et boites de jeux ne doit être faite par l'adhérent.
- En cas de non-retour de jeux dans les 4 mois suivant l'emprunt et sans aucunes nouvelles de l'adhérent la ludothèque se réserve le droit de procéder à l'encaissement du chèque de caution.

Horaires d'ouverture de la ludothèque

	Accueil groupes		Accueil tout publics + prêt de jeu Espace Culturel Victor Hugo			
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Soirée	Nocturnes
Lundi	Sur réservation ou itinérance					
Mardi	Sur réservation ou itinérance				16h30/19h30	
Mercredi	Sur réservation ou itinérance		10H/13H	14H/17H30		
Jeudi	Sur réservation ou itinérance					
Vendredi	Sur réservation ou itinérance					1séance/trimestre 19h30/22H30
Samedi	Sur réservation ou itinérance		10H/13H	14H/17H30		
Dimanche						

Application du règlement

Toute personne s'inscrivant au service ludothèque s'engage à se conformer au présent règlement qui lui aura été remis lors de son inscription.

Tout manquement à ce règlement peut faire l'objet d'une exclusion temporaire ou permanente de la ludothèque. Les animateurs informeront le participant de cette sanction.

De manière plus générale, tout comportement nuisant à la bonne ambiance et à la sérénité des animations pourra être sanctionné par l'exclusion de la part des animateurs et animatrices en charge de l'accueil.

Je soussigné(e), Mme/M. _____ déclare avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et accepte de m'y conformer.

Signé en 2 exemplaires :

Fait à _____, le _____

Signature de l'inscrit :

